



Cofinancé par
l'Union européenne



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Sélection d'organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement à la viabilité organisationnelle et financière

1. Contexte

NEF Belgium, en partenariat avec l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSSED), met en œuvre au Maroc le projet **Cap Viabilité pour la Société Civile 2030+ - CAP+**, cofinancé par l'Union Européenne.

Ce projet s'inscrit dans un contexte où la société civile marocaine joue un rôle essentiel dans le développement territorial, la cohésion sociale et la participation citoyenne. Toutefois, de nombreuses organisations de la société civile (OSC), notamment au niveau local, font face à des défis structurels, en l'occurrence :

- une forte dépendance aux financements externes,
- la fragilité des modèles économiques,
- des capacités organisationnelles limitées,
- un accès restreint à des ressources diversifiées et durables.

Dans cette perspective, le projet **CAP+** vise à renforcer la viabilité, l'autonomie et la résilience des OSC, en particulier celles intervenant auprès des populations en situation de vulnérabilité, à travers le développement de leurs capacités organisationnelles, stratégiques et financières.

Le projet ambitionne ainsi d'accompagner les OSC vers des modèles plus durables, fondés sur la diversification des ressources, le renforcement de la gouvernance interne et une meilleure intégration dans les écosystèmes locaux.

2. Objet de l'appel

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise à identifier et sélectionner 150 associations qui bénéficieront d'un parcours d'accompagnement structuré combinant :

- un diagnostic des besoins organisationnels et financiers,
- un programme de renforcement des compétences,

des activités d'échange et de mise en pratique.

L'objectif est de permettre aux OSC participantes de :

- renforcer leur gouvernance et capacités organisationnelles,
- améliorer leur capacité de mobilisation et de valorisation des ressources,
- explorer des modèles économiques innovants et durables (diversification des financements).

Au-delà d'un parcours de formation, le dispositif vise à offrir aux OSC un accompagnement leur permettant de consolider leur viabilité, d'élargir leurs perspectives d'action et de renforcer leur positionnement dans leur écosystème.

3. Bénéfices du dispositif

Les OSC sélectionnées intégreront un parcours progressif d'accompagnement visant à consolider leurs capacités internes, explorer des leviers de viabilité organisationnelle et financière, et renforcer leur positionnement au sein de leurs écosystèmes d'intervention.

A ce titre, elles bénéficieront de :

- Un diagnostic participatif des besoins permettant d'orienter leurs parcours de renforcement,
- Un accompagnement au développement des compétences organisationnelles, stratégiques et financières, en réponse aux enjeux de structuration, de gouvernance et de pérennisation,
- Une initiation à des approches et modèles favorisant la viabilité organisationnelle, la diversification des ressources et le développement de solutions adaptées à leur contexte,
- Une dynamique d'apprentissage entre pairs et de mise en réseau avec d'autres OSC des territoires d'intervention du projet,
- Selon leur progression et les mécanismes prévus par le projet, certaines OSC pourront être orientées vers des phases d'accompagnement plus avancées du dispositif d'appui CAP+.

4. Approche du dispositif

4.1. Diagnostic des besoins

Le dispositif repose sur une approche progressive, pragmatique et adaptée à la diversité des profils des OSC.

Chaque OSC sélectionnée bénéficiera d'un diagnostic participatif visant à identifier ses besoins prioritaires en lien direct avec les axes du projet, notamment en matière de renforcement organisationnel, de viabilité économique et financière et de développement des compétences stratégiques.

Le diagnostic permettra d'orienter les contenus du parcours de renforcement, d'adapter les modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques et réalités des organisations participantes.

4.2. Programme de formation

Les OSC sélectionnées bénéficieront d'un programme structuré autour de 4 modules de formation structurants déployés dans chaque région :

- Gouvernance et structuration organisationnelle,
- Gestion et optimisation des ressources (gestion financière, planification, bonnes pratiques),
- Financement alternatif et diversification des ressources (entrepreneuriat associatif, crowdfunding, RSE, philanthropie locale, mécénat de compétences, etc.),
- Montage de projets viables et utilisation du numérique (intégrant un modèle économique durable).

4.3. Modalités pédagogiques

Les modules seront conçus de manière à :

- Intégrer des contenus accessibles à différents niveaux,
- Proposer des exercices pratiques différenciés,
- Favoriser les travaux en sous-groupes,
- Permettre une mise en application directe des acquis.

5. Zones d'intervention

Les OSC candidates doivent être actives dans l'une des régions suivantes :

- Marrakech-Safi,
- Drâa-Tafilalet,
- Souss-Massa,
- Béni Mellal-Khénifra,
- Fès-Meknès,

6. Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse aux OSC marocaines répondant aux critères suivants :

- Être une organisation légalement constituée et enregistrée au Maroc,
- Être active dans au moins l'une des zones ciblées par le projet CAP+,
- Disposer d'une expérience avérée dans la mise en œuvre d'actions au profit de communautés locales,
- Être engagée dans des domaines tels que : l'inclusion sociale, le développement local, l'entrepreneuriat, l'environnement, la gouvernance, ou des domaines connexes,

7. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Clarté de la mission et des activités de l'OSC,
- Ancrage territorial et connaissance des besoins des bénéficiaires,
- Capacité à mobiliser une équipe (bénévole ou salariée),
- Potentiel de développement organisationnel,
- Expérience dans la mise en œuvre et la gestion des projets financés (subventions, partenaires...),
- Ouverture à l'innovation et à la diversification des ressources,
- Disponibilité et engagement pour participer aux différentes phases du dispositif de renforcement des capacités du projet CAP+,
- Impact des actions menées sur les bénéficiaires.

8. Méthodologie d'évaluation

Les candidatures éligibles seront évaluées sur la base d'une grille de notation structurée, combinant appréciation qualitative, et pondération des critères, afin d'assurer une sélection transparente, équitable et cohérente avec les objectifs du projet.

Une attention particulière sera accordée à la cohérence du projet associatif, à l'ancrage territorial, au potentiel de développement de l'OSC ainsi qu'à sa capacité à s'engager activement dans le dispositif proposé.

L'évaluation reposera sur les critères et pondérations suivants :

Critère d'évaluation	Coefficient
Pertinence et ancrage	30 points
Capacités organisationnelles	25 points
Potentiel de viabilité et de développement	25 points
Engagement et ouverture au changement	20 points
Total	100 points

La présélection des OSC candidates sera effectuée sur la base d'un seuil minimal de 70 points sur 100, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité.

Le projet CAP+ valorise une participation diversifiée d'organisations de la société civile, notamment issues de territoires ruraux ou moins desservis, et encourage les candidatures d'OSC engagées en faveur d'un développement inclusif et durable.

9. Processus de sélection

Le processus de sélection se déroulera selon le planning ci-dessous :

Etape	Echéance
Evaluation technique des dossiers de candidature	Du 20/05/2026 au 01/06/2026
Délibération finale du comité de sélection	02/06/2026
Annonce des résultats	04/06/2026

Les OSC présélectionnées pourront être invitées à fournir des informations complémentaires.

Le processus de sélection sera conduit dans le respect des principes de transparence, d'équité et de non-discrimination.

Dans ce cadre, NEF Belgium et AMSED s'inscrivent dans une démarche inclusive favorisant la diversité des OSC, l'ancrage territorial et le renforcement durable de leurs capacités au service du développement local.

10. Modalités de candidature

Les OSC intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de candidature comprenant :

- La lettre de manifestation d'intérêt dûment signée (Annexe 1),
- Le dossier juridique de l'association,
- La liste des projets réalisés durant les 3 dernières années (au minimum),
- Tout autre document pertinent.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par email aux adresses i.ouchen@amsed.ma et strifi@neareast.org en précisant dans l'objet « AMI_RC CAP+ » et ce avant le 19/05/2026 à 20:00 (heure locale).

En complément du dossier, un formulaire de candidature en ligne doit également être renseigné via le lien <https://forms.gle/Jww9RLP31NfqsTdz6>,

Seules seront contactées les OSC candidates retenues pendant la phase de présélection.

11. Informations complémentaires

Une session d'information sera organisée en ligne le 12/05/2026 à 10:30 (heure locale). L'accès à la séance se fait à partir du lien de connexion suivant : <https://meet.google.com/ppf-bwhu-mka>

La participation à cette séance n'est pas obligatoire. Une organisation n'ayant pas participé pourra soumettre sa candidature.

Nous encourageons les organisations intéressées à limiter la connexion à 2 personnes maximum afin de faciliter les échanges éventuels.